

2^{ème} réunion du groupe de travail 2 : "Concilier et valoriser les usages de la forêt"

15/04/14 * 9h30-12h30

Sommaire :

Participants	1
Formation des ETF	2
1. Formations en salle	2
2. Formation sur le terrain	2
3. Aide des jeunes ETF pour se lancer	3
Communication.....	3
1. Enclos	3
2. Exploitation pendant la période de chasse.....	3
3. Communication auprès des élus.....	4
4. Communication auprès du grand public.....	5
Contact.....	5

Participants

Personnes présentes :

- Yves BACHEVILLIER, CA41 + Gedef Loiret-Sologne + GDF 41
- Romain DANIEL, URCB - Barillet
- Eric DE LA ROCHERE, Arbocentre
- Magali LAMBERT, Animatrice (CRPF- Arbocentre)
- Serge MARTEAU, Propriétaire forestier (anciennement BTFC)
- Mickaël PAUT, Pays Forêt d'Orléans Val de Loire
- Jean-Louis PRATZ, Nature Centre
- Didier ROBERT BABY, BCE - CNIEFEB
- Jean-François THOMAS, CBB (anciennement BTFC)

Personnes excusées :

- Aude BOURON, FRCC
- Hubert DE LAAGE, Propriétaire forestier
- Denis GOISQUE, Coforouest + UCFF
- Patrice LECUREUIL, GF de Beauséjour
- Benoit OBLE, URCB - ETS Robert
- Caroline SAMYN, ONF
- Thomas VARQUET, Auditeur

Se référer au [tableau de synthèse de la réunion du 27/02](#).



Formation des ETF

1. Formations en salle

Projet 2013 à représenter :

2 actions différentes :

- 1 réunion d'échanges sur un thème intéressant. L'objectif est de faire venir des propriétaires, des exploitants et des ETF pour que tout le monde puisse discuter et partager son avis sur différents sujets.

- 2 formations "en salle" à destination des ETF. Une enquête a été faite en 2013, la 1^{ère} sera sur les "coût de reviens" des chantiers. Les autres thèmes abordent divers sujet : environnement, sylviculture, ...

2. Formation sur le terrain

Résumé donné aux participants :

Formation des entrepreneurs et de leurs salariés : cellule de formation sur les chantiers

Son application régionale régulière sur une majorité d'ETF est un très gros travail, puisqu'il s'agit d'évaluer en premier lieu les besoins, c'est-à-dire le nombre de personnes à former ; cela ne peut être fait qu'avec l'appui et l'avis des donneurs d'ordres potentiels... on connaît le problème de la non formation des personnels ETF mais pas du tout l'intérêt que vont porter les donneurs d'ordre à ces formations....

La cellule de formation doit visiter les ETF sur leur chantier (et non pas en salle ou sur un lieu de RV), l'idéal est de le faire une fois par semestre pour aborder des sujets divers et variés, par exemple les méthodes d'empilage des bois, les affutages et les entretiens des tronçonneuses, la sylviculture, le tassement des sols, comment aborder un chantier en période humide, etc....

Le formateur doit être un technicien formateur ayant une expérience polyvalente, l'idée d'un retraité (cf CR-27-02-14) n'est pas forcément la meilleure solution surtout si le nombre des ETF à former est important.

Le chiffrage du projet dépend évidemment du nombre des sessions qui sera défini.

Réactions :

CBB a eu une expérience similaire il y a une 15^{aine} d'années qui a été une réussite. Le principe est qu'un formateur aille sur un chantier en cours pour dispenser une formation aux ETF. Cette dernière serait générale (affûtage, sécurité, environnement, forêt, empilage, ...).

Il faut mettre en place une structure formatrice ! Une personne compétente et reconnue par la profession.

Les formations de la BTFC en salle n'attiraient pas énormément de monde car les ETF devaient se déplacer et se libérer du temps. Il faut aller à leur rencontre, là où ils travaillent.

Pour que ces formations soient efficaces et bien acceptées par les ETF, il faut que la demande vienne de l'exploitant. Ce dernier doit être diplomate et bien expliquer qu'il ne s'agit pas d'un contrôle ou d'une inspection du travail mais d'une formation gratuite et bénéfique. C'est lui qui doit "organiser", qui doit décider sur quel chantier viendra le formateur.

La où il y a le plus de besoins c'est dans le bucheronnage manuel ou dans le petit bois. Les personnes employées sur le terrain n'ont pas forcément reçu une formation auparavant.



Groupe de travail 2 : Concilier et valoriser les usages de la forêt
Réunion n°2 : 15/04/14



Une idée pourrait être de proposer plusieurs modules et de délivrer une sorte de certificat une fois qu'un ETF a participé à tous les modules.

Il est envisageable de se rapprocher des écoles de formation et maisons familiales.

Ce projet est dans le thème du groupe car ces formations sont professionnalisantes pour un travail mieux réalisé en forêt. Elles profitent donc à tous les autres utilisateurs.

Le projet est encore à retravailler et à chiffrer. Il faudra sûrement une personne à temps plein sur toute la région Centre, qui repasse tous les 6 mois auprès du même ETF. -> 50/60.000€.

Il faut analyser les différentes subventions qui peuvent être allouées à ce projet. Quelques pistes :

- Fonds VIVEA : problème : les modalités pour avoir cette subvention sont qu'il faut un groupe de minimum 8 personnes qui suivent un cycle.
- Voir comment font les prestataires de service dans le milieu agricole (les ETA).
- Fond de formation de la région.

C'est aux formations de s'adapter aux professions et pas l'inverse comme c'est souvent le cas à cause des impératifs des subventions.

Arbocentre propose de rentrer ce projet dans sa réflexion globale sur les ETF et EDT.

3. Aide des jeunes ETF pour se lancer

Le fonctionnement l'ancien SAS de la BTFC a été rappelé. Il servait à aider les jeunes à se lancer avec un tuteur : un ETF ayant déjà de l'expérience et une aide administrative.

Arbocentre a des accords avec les établissements de formation pour aider les jeunes à s'insérer.

Communication

1. Enclos de chasse

Un débat a eu lieu sur le sujet des enclos, le résultat est que ce problème est bien présent et que l'on a besoin de le résoudre.

Demander à la fédération régionale des chasseurs si elle connaît le nombre de km d'enclos.

L'unique levier d'action sur ce problème est la sensibilisation car les propriétaires peuvent facilement détourner les PLU.

Des conférences sur ce sujet peuvent-elles s'envisager ?

2. Exploitation pendant la période de chasse

Bien souvent, la communication est la clé de tout. Par exemple, Barillet demande aux propriétaires de les prévenir de leur calendrier de chasse. Ils arrêtent l'exploitation au lieu exact de la chasse 2 jours avant et y reviennent le lendemain. Quand ça se passe comme ça, on ne leur interdit pas d'entrer dans tout le domaine pendant toute la période de chasse mais juste 3 jours dans une zone précise.

Il y a tout de même souvent des problèmes de communication voir des "altercations" entre les exploitants et les chasseurs lors des estimations ou de l'exploitation. Cette dernière est bien trop



souvent interdite durant la totalité de la période de chasse et sur l'ensemble du domaine. De plus, cela entraîne un frein à l'achat des bois lors des ventes ce qui pénalise autant le propriétaire que l'exploitant.

Paradoxalement, il y a plus de problème sur les grosses propriétés (sur lesquelles l'exploitation pourrait être faite loin de la chasse) que sur les plus petites.

Il y a un travail de sensibilisation à faire au niveau des propriétaires forestiers et des chasseurs (ces derniers imposent souvent leur vision aux propriétaires, ils sont à cibler en priorité) :

<u>Propriétaires forestiers</u>	<u>Chasseurs</u>
Continuer à faire régulièrement des articles sur ce sujet dans "Notre forêt"	Faire une petite plaquette minimaliste à base d'interviews croisées de chasseurs, propriétaires et exploitants (comme l'article paru dans "Notre forêt") à diffuser :
Faire des articles dans les journaux des groupements de développements (et des coopératives ?)	- aux présidents de chasse - avec l'envoi des bracelets de chasse - avec l'envoi de la carte de chasse
Sensibiliser les propriétaires aux contrats de location de chasse avec des clauses spécifiques pour garder le contrôle de leur forêt et de l'exploitation pendant la période de chasse	Faire des réunions sur le terrain avec les présidents de chasse pour les sensibiliser
Donner la plaquette d'interviews croisées en même temps que le document sur l'équilibre forêt-gibier du CRPF	Faires des articles sur ce sujet dans les revues des fédérations de chasse départementales (et régionale ?)
	Faire ressortir le sujet dans les AG des fédérations de chasse
	Demander à la FRCC si on peut faire de la communication lors du Game Fair
Faire paraître des articles sur ces sujets dans les journaux communaux	
Organiser des réunions de vulgarisation avec des chasseurs, des exploitants, des ETF et des propriétaires	
Sensibilisation à faire également dans les comités de massifs	

Il faut que les messages viennent de l'amont de la filière car lorsque ça vient des exploitants les autres intervenants pensent qu'il y a conflit d'intérêt.

3. Communication auprès des élus

Il est très difficile de toucher les élus qui sont déjà extrêmement sollicités. Peut-être en faisant paraître des articles dans les journaux communaux ?

Les PLU peuvent être contournés par les propriétaires mais ça reste tout de même un outil incitatif.

La communication sur la charte des transports est à faire ABSOLUMENT auprès des maires car il y a de gros problèmes de limitations de tonnages (certains lots ne sont pas achetés car les voies d'accès sont interdites aux gros tonnages).

Il faut sensibiliser les élus à ne pas empiler les réglementations qui pèsent sur la profession.

4. Communication auprès du grand public

On pourrait essayer de relier la compréhension globale de la forêt et de la filière aux produits en bois que le grand public achète. De plus, ça les sensibiliserait à :

- acheter des produits en bois locaux et non en bois exotiques ou de l'est
- sensibilisation sur le souci de l'export des grumes (en chine, entre autre)
- gestion durable de la forêt française. Arrêter l'amalgame entre la déforestation équatoriale et l'exploitation durable française
- sensibiliser à la certification (PEFC)

Il faut mettre ces points en lien avec les achats concrets des gens.

Il paraît judicieux de sensibiliser les enfants car ce sont souvent eux qui "moralisent" leurs parents sur ce qu'ils ont appris ou entendu à l'école (tri des déchets, ...).

Il faudrait trouver un ou des moyen(s) de communication adapté(s) aux enfants : réunions de l'arbre à la planche ouvertes au public, réalisation de BD, de petits films ou documentaires, de petits films animés, animations dans les écoles...

Pour information, le CRPF va faire une journée "de l'arbre à la planche" destinée au grand public qui sera filmée pour en faire un support de communication.

Arbocentre met à disposition une mallette pédagogique pour les écoles.

Dans le sud, une BD nommée "La forêt en chantier" a été faite dans cet esprit : [lien](#).

Fibois-Alsace met à disposition un schéma des métiers de la filière : [lien](#).

Il faut également sensibiliser sur le bois local, les emplois locaux... surfer sur la vague du "made in France". Les entreprises qui font de la vente directe se positionnent sur ce marché. Le grand public ne sait pas que la filière forêt-bois emplois, sur le territoire français, 2 fois plus de personnes que la filière automobile.

Il faut être présent lors des comices, manifestations, etc...

Contact

Pour toute question ou remarque, vous pouvez me contacter.

Magali Lambert :

Tel : 02.38.53.93.19 / 06.29.91.50.44

Mail : magali.lambert@crpf.fr

